CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU 01/01/2024

1. PREAMBULE

SI2PC, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé à La Hague (50460), 2 rue des Escenes, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Cherbourg sous le n° SIRET 82295010100011. SI2PC est spécialisée dans la prestation de service informatique, le conseil et la vente de matériel informatique auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités locales en atelier au sein du magasin, à domicile, sur site et à distance via le réseau internet.

Sont désignés :

* SI2PC : l'entreprise prestataire citée ci-dessus en préambule
* CLIENT: toute personne physique ou morale faisant appel à SI2PC.

2. APPLICATION

Tout acte de vente de SI2PC est soumis aux conditions générales de vente stipulées ci-après. Le CLIENT adhère sans réserve aux présentes conditions générales de vente dès lors qu'il fait appel à SI2PC.

3. OBLIGATIONS

SI2PC s'engage, dans le cadre de la prestation de service, à tout mettre en œuvre pour résoudre les problématiques évoquées par le CLIENT faisant objet de la prestation. SI2PC a donc une obligation de moyen. Dans le cadre de la vente de matériel, SI2PC s'engage à fournir avec exactitude au client le matériel défini dans le devis et/ou la commande au tarif stipulé sur ce dernier et dans les délais prévus, sauf en cas de force majeure, notamment pandémie. Le CLIENT s'engage à payer les sommes dues selon la tarification en vigueur et/ou selon ce qui a été convenu lors de la signature du devis et/ou de la commande.

4. TARIFICATION ET MODIFICATIONS RELATIVES

Les tarifs SI2PC sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modifications selon les fluctuations liées au marché et des disponibilités des produits, ou pour toute autre motif relatif aux aménagements de l'activité de SI2PC. Tout changement de tarification est applicable immédiatement au CLIENT. SI2PC s'engage à communiquer les tarifs en vigueur lors de la prise de rendez-vous avec le CLIENT, ou lors du dépôt du matériel en atelier, quel que soit le type de prestation/réparation à effectuer. Les tarifs de prestation à domicile en vigueur au 1er janvier 2024 sont les suivants : Dans le cas d'un dépannage à domicile nécessitant un déplacement chez le CLIENT, au sein d'une entreprise ou d'une collectivité locale, le tarif applicable est de 60 € TTC / heure La première heure d'intervention reste indivisible. Dans le cas d'un dépannage à distance via Internet, le tarif en vigueur est de 30 € TTC par demi-heure indivisible. SI2PC propose ses services du lundi au samedi sous réserve de disponibilité.

5. ZONES DESSERVIES

SI2PC couvre une zone géographique équivalente à 20km autour de Beaumont-Hague (La Hague) dans le cas des interventions classiques avec déplacement, et l'intégralité des territoires francophones de la zone euro dans le cas des interventions à distance via Internet. Les présentes conditions générales de vente ne sont applicables que sur la zone définie dans l'article 4.1 et toute vente ne peut être faite que sur le territoire défini.

6. MODE DE PAIEMENT

Tous les prix sont donnes toutes taxes comprises pour un paiement par virement, chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de SI2PC. Dans le cadre d'un dépôt de matériel au sein des locaux SI2PC il sera possible de régler par virement bancaire, chèque bancaire ou en espèces. Le règlement est exigé immédiatement après l'intervention, qu'elle soit à domicile, sur site, à distance ou au sein des locaux SI2PC. Le CLIENT recevra la facture correspondante dans la semaine qui suit l'intervention par courrier électronique dans le cadre d'une intervention à domicile, sur site ou à distance. La facture sera fournie immédiatement dans le cadre d'une intervention au sein des locaux SI2PC. L'acceptation par SI2PC des conditions de règlement citées ci-dessus pourra être révoquée à tout moment, notamment dans le cas suivants : solvabilité du CLIENT douteuse ou dégradée, prestations ou commandes impayées ou partiellement impayées, ou toute autre circonstance à caractère exceptionnel. Tout incident ou retard de paiement d'une seule facture arrivée à échéance rendra immédiatement exigibles toutes les créances du client même non échues. En application de la loi du 31/12/1992, tout règlement diffère entrainera l'application d'intérêts de retard de 1,5% par mois, majorés des éventuels frais de justice relatifs.

7. TRANSPORT - LIVRAISON ET INTERVENTION

Les dates et délais de livraison ou d'exécution ainsi que les dates d'intervention à domicile, sur site, à distance et au sein des locaux SI2PC sont fixées avec précision mais n'ont ni valeur ni obligation contractuelle. En cas de retard, le client ne peut exiger l'annulation de sa commande ou tous dommages et intérêts à l'encontre d' SI2PC. Le matériel livré par SI2PC est vérifié avec le CLIENT lors de la livraison. Ce dernier reconnaitra donc avoir participé à la vérification de l'intégrité de la commande ou de la prestation.

8. RETOUR DE MARCHANDISES ET CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Aucun matériel ou logiciel ne pourra faire l'objet de reprise ou d'échange sans autorisation d SI2PC. Tout matériel ou logiciel dont l'emballage est ouvert ne peut faire l'objet d'une reprise ou d'un échange. SI2PC conserve la propriété du matériel ou des logiciels vendus jusqu'à ce que la facture correspondante ait été intégralement soldée.

9. GARANTIES

Toute marchandise vendue est soumise aux garanties établies par le ou les constructeurs, le ou les éditeurs de logiciel. Les prestations de service réalisées par SI2PC sont garanties 10 jours calendaires à partir de la date de facturation.

10. STOCKAGE POUR LE COMPTE DE CLIENT

Tout matériel appartenant au client peut être stocké dans les locaux SI2PC à titre gratuit et reste sous la responsabilité du client. Par conséquent, SI2PC ne peut être tenu responsable en cas de perte, vol, ou destruction accidentelle, y compris lors du transport dudit matériel. Le matériel stocké à titre gratuit doit être conforme aux normes de sécurité en vigueur. Tout dommage ou préjudice direct ou indirect conséquent au manquement du respect de ces normes entrainera la responsabilité du CLIENT qui aura pris soin d'avertir son établissement d'assurances au préalable.

11. CLAUSE DE PARFAITE INFORMATION

Le CLIENT déclare avoir reçu de la part d' SI2PC toutes les informations nécessaires à la jouissance du matériel vendu et renonce à rechercher sa responsabilité de ce fait. L'ensemble des clauses énumérées dans les conditions générales de vente d' SI2PC est connue et acceptée par le CLIENT au démarrage de l'intervention ou à la prise de commande même si celui-ci n'a pas formellement appose sa signature sur ce document.

12. LIMITATION DE RESPONSABILITE

Toutes les données diffusées sur le site Internet SI2PC sont fournies à titre d'information et ne peuvent être assimilées à un conseil, une aide à la prise de décision de quelque nature que ce soit.
Le CLIENT déclare et garantit à SI2PC qu'il détient tous les droits nécessaires relatifs au matériel et équipements liés concernés par l'intervention à distance, sur site ou au sein des locaux SI2PC. Il déclare de la même manière détenir tous les droits nécessaires relatifs aux logiciels et progiciels, aux données et a tout autre contenu installe ou présent sur son matériel informatique. Par conséquent, SI2PC ne peut en aucun cas être sujet à des poursuites pour tout ce qui est lié aux licences et à la propriété du matériel du CLIENT. Par ailleurs, SI2PC s'engage à ne fournir que des logiciels authentiques et à vendre les licences associées au tarif annoncé par les éditeurs de logiciel et/ou à fournir des logiciels dont l'utilisation est libre de droits. SI2PC ne peut en aucun cas être tenu responsable d'un dommage conséquent de l'utilisation d'Internet tels que les pertes de données, les virus et programmes malveillants, les défauts de mises à jour du système d'exploitation ou de tout autre programme, les interruptions de connexion Internet ou tout autre problème involontaire.
Le CLIENT est seul responsable des données présentes au sein de son matériel informatique quelles que soient leur nature. SI2PC ne peut donc voir sa responsabilité engagée si ces dernières ne répondent pas à la législation en vigueur dans le pays du CLIENT.
Le CLIENT est tenu de protéger ses données en les sauvegardant avant toute intervention de SI2PC. SI2PC ne peut être tenu responsable des détériorations du matériel ou des pertes de données résultant de son intervention.

13. REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Tous les litiges qui pourraient s'élever entre SI2PC et le CLIENT concernant le respect des clauses des présentes conditions générales de vente, à défaut d'accord amiable, seront soumis à la compétence exclusive du tribunal compètent.

14. SITE INTERNET SI2PC

Le site Internet SI2PC est partie intégrante de l'entreprise SI2PC et ce dernier est sa propriété exclusive. Toute reproduction même partielle, exploitation ou utilisation a quelque fin que ce soit par un tiers, personne physique ou morale, est interdite. Tout contenu figurant sur le site SI2PC (textes, images, slogans, logo,…) reste la propriété exclusive d' SI2PC, en dehors des logos et marques de sociétés tierces et des photos soumises à droit d'auteur.

15. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, diffuser ou utiliser même partiellement la marque SI2PC sans un accord formel écrit.

16. CONFIDENTIALITE DES INFORMATIONS

Les informations concernant le CLIENT ne seront en aucun cas diffusées et seront uniquement exploitées par SI2PC. Le CLIENT dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Le CLIENT autorise SI2PC à utiliser ses courriers électroniques à des fins marketings en vue d'être diffusés sur le site Internet de l'entreprise comme référence. SI2PC s'engage à ne pas divulguer le nom de famille et l'adresse exacte du CLIENT. Ne seront éventuellement utilisés que le prénom, la première lettre du nom de famille et la ville du CLIENT.